

Précarisation du salariat et suppression des contrats aidés : bilan et perspectives d'action

De nombreux secteurs professionnels sont concernés par la fin du recrutement en contrat aidé (CUI-CAE) : collectivités territoriales, associations, éducation nationale, santé, etc.

Cette décision cache un véritable plan de licenciement massif et met à mal des missions de service public essentielles au bon fonctionnement de la société française.

L'ANTENNE LOCALE SOLIDAIRES 13 ET AIX SOLIDARITÉ

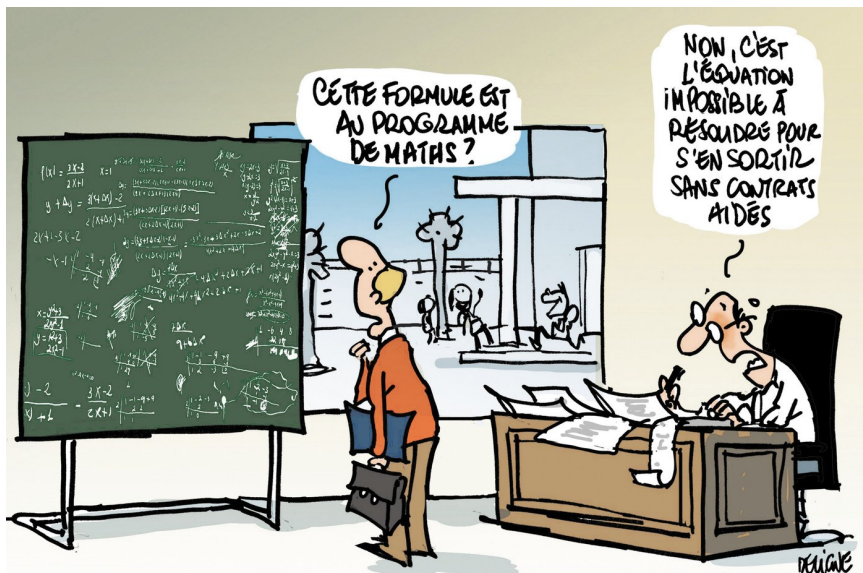
VOUS INVITENT À ÉCHANGER

MARDI 21 NOVEMBRE 2107, 18H30-22H00

Ligourès, Place Romée de Villeneuve Encagnagne, Aix-en-Provence

INTERVENTIONS DE SALARIÉES EN LUTTE - DÉBAT AVEC LA SALLE

La Rencontre que nous espérons fructueuse sera suivi d'un apéritif convivial (boisson offerte par les organisateurs/trices, apéritif alimenté par une auberge espagnole : amenez un plat salé ou sucré.)



Entrée libre et gratuite.



Début août, la ministre du Travail a annoncé la fin du recrutement en contrat aidé (CUI-CAE) dans le cadre du plan d'économie de 4,5 milliards d'euros dans la Fonction Publique.

De nombreux secteurs professionnels sont concernés : collectivités territoriales, associations, éducation nationale, secteur de la santé, secteur social, etc.

Cette décision cache un véritable plan de licenciement massif et met à mal des missions de service public et de solidarité essentielles au bon fonctionnement de la société française. La survie de nombreuses associations est mise en péril.

De nombreux SES salariéEs ont appris tardivement et brutalement qu'ils/elles ne seraient pas renouvelés : case chômage ! Cette mesure s'attaque à une catégorie déjà très précarisée et dont il faut dénoncer l'absence de réel statut (salaire, formation, etc).

Les salariéEs restantEs se retrouvent à assurer les mêmes missions avec moins de moyens et sont donc soumiEs à une charge de travail beaucoup plus importante et ainsi misEs en danger!

De plus, le gouvernement se diversifie dans la précarisation !

Au programme : recrutement massif de « Services Civiques ». Or, ils-elles ne dépendent pas du Code du Travail et perçoivent une "indemnité" de moins de 600 euros par mois.

Quelles perspectives d'action pouvons-nous élaborer ensemble ?

La lutte paye pour certainEs : au lycée Saint Exupéry à Marseille, 28 postes de contrats aidés devaient être supprimés. Dès la rentrée, la mobilisation a porté ses fruits : garantie de la reconduction de 10 postes CIU et intervention auprès de la région pour la reconduction de 8 CIU sur postes d'agentEs entretien.



Associations organisatrices : Antenne locale Solidaires 13, Aix Solidarité, **avec la participation de:** UL CGT Aix, FSU 13, Attac Pays Aix, la Ligue des Droits de l'Homme, Ensemble !, France Insoumise, Parti de Gauche, Parti Occitan, Parti Communiste Français Aix.

